

5.12.2019

Réunion des secrétaires généraux des parlements de l'Union Européenne**Helsinki, les 26–27 janvier 2020**

Chère collègue,
Cher collègue,

J'ai le grand plaisir de vous inviter à la réunion des secrétaires généraux des parlements de l'Union Européenne à l'Eduskunta à Helsinki les 26 – 27 janvier 2020.

Notre programme suivra la formule habituelle se concentrant sur les préparations pour la Conférence des Présidents les 17 – 19 mai. M. Klaus Welle a accepté de faire un exposé sur le parlement européen après les élections européennes et nous attendrons les informations concernant les dispositions pendant les présidences à venir. Nous allons également avoir la discussion et conclusions sur l'IPEX.

Comme vous le savez, la Conférence des Présidents de Vienne a demandé à la présidence finlandaise à l'arrivée de convoquer un groupe de travail pour la mise à jour des lignes directrices de Lisbonne sur la coopération interparlementaire dans l'Union européenne, et du renforcement de la coopération interparlementaire grâce aux technologies modernes. L'Eduskunta était aussi à préparer une compréhension mutuelle sur la réunion interparlementaire de commission chargée de l'évaluation de l'Eurojust.

Je vous propose de discuter ces trois documents dans une séance consacrée plus généralement à l'état actuel de la coopération interparlementaire dans l'UE. Comme quatrième document (d'information), je souhaite attirer votre attention sur le plus récent 32^e rapport semestriel de la COSAC. Le rapport enregistre du mécontentement au niveau élevé en ce qui concerne l'effectivité du mécanisme de subsidiarité et le dialogue politique en tant que véhicules des parlements nationaux pour influencer la législation de l'UE. Je crois que nous comme les Secrétaires généraux devons prendre note de cela.

Le 32^e rapport semestriel de la COSAC note également qu'une pluralité des parlements est ouverte à l'idée d'examiner à réinventer le secrétariat actuel de la COSAC comme nucléus du secrétariat permanent pour d'autres conférences interparlementaires permanentes ou à quelques-unes d'entre eux. J'insiste sur le fait qu'une mesure pareille impliquerait des questions politiques et administratives complexes et, en conséquence, devrait être préparée exhaustivement. Cependant, la disposition des fonctions du secrétariat – et sa continuité – pour les autres conférences est une question qui doit être discutée. Je ne vais pas proposer aucunes conclusions en cette matière à Helsinki mais je souhaite que nous pourrions avoir un débat préliminaire comme le sujet réapparaîtra probablement dans les réunions à venir.

Je voudrais vous informer que les invitations officielles à la Conférence des Présidents seront envoyées à une date ultérieure.

Dans l'attente de vous accueillir personnellement à Helsinki, veuillez agréer,

mes salutations distinguées,



Maija-Leena Paavola
Secrétaire générale de l'Eduskunta